

NOTE DE SERVICE n° 7
L'ÉVALUATION AUX CYCLES 2 ET 3**18 NOVEMBRE 2016**

La réforme en cours de notre système éducatif concerne aussi l'évaluation, dans ses finalités comme dans ses modalités. L'évaluation régulière, formative, des acquis des élèves permet de piloter une action pédagogique adaptée. Elle doit aussi permettre à chaque élève de prendre conscience de ses progrès et des résultats de ses efforts.

«L'évaluation régulière des acquis des élèves est aussi et avant tout **un acte pédagogique** constitutif de l'acte d'enseignement. Cette pratique professionnelle permet de réguler les enseignements, de manière dynamique et constructive. Elle permet aux enseignants de proposer :

- des ajustements qui encouragent chaque élève à s'engager et progresser dans les apprentissages ;
- des étayages qui renforcent les premiers acquis ;
- des situations suffisamment ambitieuses pour susciter l'envie d'apprendre encore davantage.

Ce **suivi** permet également aux enseignants d'approfondir leur compréhension de la situation lorsque les acquis d'un élève n'évoluent plus (voire régressent), en se demandant toujours, au regard de ses besoins, s'il a bénéficié de temps d'apprentissage et d'étayages suffisants. L'évaluation permet ainsi d'apporter aux élèves des réponses adaptées à leur situation. C'est la condition d'un **accompagnement pédagogique** efficace. » (EDUSCOL)

L'évaluation sommative trouve sa place, après un temps d'apprentissage suffisamment long, pour faire le bilan des acquis et « *contribuer à l'information des parents et des élèves sur les progrès réalisés durant son parcours d'apprentissage* ».

Les modalités de cette évaluation**1- En cours de cycle**

L'appréciation du degré d'acquisition des connaissances et compétences, ainsi que la progression des élèves au sein du cycle, se font désormais en référence aux **attendus de fin de cycle explicités dans les programmes**. Ces attendus permettent également la validation du socle commun en fin de cycle.

A partir de ces attendus de fin de cycle, les équipes pédagogiques se sont réunies pour **élaborer des progressions et programmations** afin d'organiser les apprentissages sur les 3 années du cycle.

L'évaluation en cours de cycle, dans ses contenus et ses modalités, est donc **laissée à l'appréciation des enseignants et des équipes**, puisqu'elle doit tenir compte de la manière dont ont été programmés les apprentissages au sein de chaque équipe d'école.

2- Cas particulier du CE2

En début de CE2, une évaluation diagnostique obligatoire doit être organisée sur les acquis en français et en mathématiques. Cette évaluation située au début de la 3^e année du cycle 2 permet de faire un point d'étape en vue d'amener tous les élèves à la validation du 1^{er} palier du socle

commun qui se situe désormais en fin de CE2, et de mettre en place ou poursuivre des dispositifs d'accompagnement pour les élèves qui risquent de ne pas valider les compétences attendues. La mise en œuvre de ces évaluations a fait l'objet d'une note de service (NS n° 2) à laquelle je vous invite à vous référer en particulier pour ce qui concerne leur exploitation au sein des équipes pédagogiques.

3 - En fin de cycle

Les documents ressources d'aide à l'évaluation en fin de cycle ont paru sur Eduscol à l'adresse suivante :

<http://eduscol.education.fr/cid103803/evaluer-la-maitrise-du-socle-commun-du-cycle-2-au-cycle-4.html>

Vous trouverez en annexe à cette note les documents concernant le cycle 2 et le cycle 3.

Ces documents d'accompagnement visent à « *aider les équipes pédagogiques à mieux cerner ce que l'on attend d'un élève **au niveau 3** ("maîtrise satisfaisante"). Ils regroupent des propositions de situations d'évaluation sur lesquelles les enseignants pourront s'appuyer pour **déterminer le positionnement de l'élève, au regard de son degré de maîtrise des compétences du socle commun à la fin de chaque cycle.** Ces illustrations n'ont aucun caractère normatif, elles ont vocation à inspirer la réflexion des équipes pédagogiques.* »

Les situations et contextes d'évaluation présentés dans le document ont vocation à être déclinées tout au long du cycle, avec des niveaux d'exigence adaptés aux programmations mises en œuvre.

J'encourage les directrices et directeurs d'école à consacrer un futur conseil de cycle à l'appropriation par les équipes pédagogiques de ces documents ressources.

Ils constituent un appui important pour harmoniser les évaluations entre les classes d'un même cycle afin de faciliter l'analyse des acquis des élèves et la mise en œuvre d'actions pédagogiques concertées.

Références :

<http://eduscol.education.fr/cid103780/modalites-d-evaluation-des-acquis-scolaires-des-eleves-rentree-2016.html>

<http://eduscol.education.fr/cid103803/evaluer-la-maitrise-du-socle-commun-du-cycle-2-au-cycle-4.html>

Pj : Documents ressources pour l'évaluation du socle commun en fin de cycle 2 et cycle 3.

L'IEN de la zone Afrique occidentale



Pascale POUZOULET